

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

Selon François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, si les restrictions actuelles sont levées en mai, la croissance de l'économie française devrait être supérieure à 5 % pour 2021 et retrouver son niveau d'avant-crise vers la mi-2022.

Et c'est sans compter « l'épargne covid » (165 Md€ pour les années 2020 et 2021) qui constitue une réserve de croissance de l'ordre de 6 à 7 % du Pib⁽¹⁾. Mais encore faut-il que les Français retrouvent la confiance en l'avenir pour consommer.

⁽¹⁾ Produit intérieur brut

Toutefois, comme le relève Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'épargne, dans une tribune des *Échos*, la relance de la consommation risque d'accroître notre déficit commercial. Autant dire que nous sommes dans une situation « schizophrénique », et pas qu'à ce niveau-là : ne nous invite-t-on pas à consommer pour relancer l'économie tout en nous incitant à ne pas accroître notre empreinte carbone ?

Autre sujet intéressant soulevé par Philippe Crevel : la question de l'annulation de la dette des entreprises. Elle peut entraîner des distorsions de concurrence, tout en fragilisant la santé des banques prêteuses, qui pourraient alors durcir leur politique de prêts, aussi bien auprès des entreprises que des particuliers.

Créer un fonds souverain qui récupérerait cette dette pourrait être une solution. Les remboursements seraient transformés en fonds propres pour les entreprises, les intérêts et les dividendes servant au financement des pensions des Français... Les prêts garantis par l'État : un des éléments de la réforme des retraites ?

Si on regarde maintenant du côté des « bonnes nouvelles » associées à la crise sanitaire, on peut se réjouir qu'elle ait fait émerger des pratiques innovantes en matière de dépendance. Le numérique, notamment, a montré qu'il pouvait contribuer à la richesse du lien social et qu'il n'était pas facteur de déshumanisation. Il existe un fort potentiel de développement pour la Silver économie qui pourrait donc sortir grandie de cette crise. Il n'y a qu'un pas pour qu'elle devienne une filière de relance.

⁽²⁾ Petites et moyennes entreprises-Entreprises de taille intermédiaire

S'agissant de la relance toujours, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a remercié les assureurs pour leur mobilisation lors d'une première levée de capitaux en faveur des PME-ETI⁽²⁾ dont l'objectif est de soutenir ces entreprises, d'amplifier le rebond économique et d'œuvrer ainsi pour l'emploi. 18 assureurs dont AG2R LA MONDIALE ont ainsi investi 11 Md€ dans les Prêts Participatifs « Relance ». Le Groupe a participé à hauteur de 200 M€.

Après le soutien apporté l'année dernière aux secteurs les plus touchés par le covid-19 dont la santé et le tourisme via le programme d'investissement « Relance Durable France », espérons que cette nouvelle mesure participe à donner une image plus juste des assureurs auprès du grand public.

André Renaudin

- Pour lire la tribune de Philippe Crevel dans les *Échos*, [cliquez ici](#).
- Pour lire un article sur les leçons de la crise en matière de dépendance, [cliquez ici](#) et celui sur la crise et la Silver économie, [cliquez là](#).
- Pour lire le communiqué de presse de la FFA sur le fonds d'investissement pour les PME-ETI, [cliquez ici](#).

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 3
<i>Lettre Éco</i>	Page 4
Retraite	Page 5
Santé	Page 6
Épargne	Page 7
À noter	Page 8
Actus Groupe	Page 9
Il nous a quittés	Page 10
Nominations et élections	Page 11
Cyclisme	Page 11
Agenda	Page 12

⁽³⁾ Source : Direction de la recherche

Conjoncture macroéconomique et financière⁽³⁾

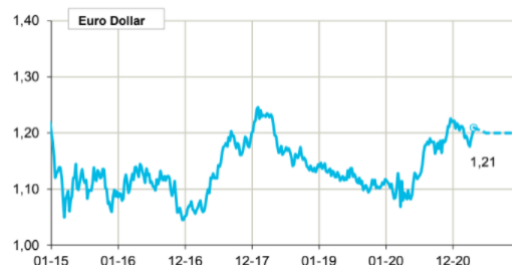
Monde : de très bonnes perspectives pour les États-Unis et le Royaume-Uni

Aux États-Unis, le Pib est attendu cette semaine en hausse de 6,5 % annualisé au premier trimestre et les données mensuelles de mars suggéraient que la croissance pourrait encore accélérer au deuxième trimestre. Calculée par le déflateur des dépenses des ménages, l'inflation en mars est attendue en forte hausse cette semaine, passant de 1,6 % à 2,3 % en glissement annuel. Hors alimentation et énergie, elle resterait inférieure à la cible de la Fed⁽⁴⁾, à 1,8 %. L'institution tiendra sa réunion de politique monétaire cette semaine, au cours de laquelle elle devrait confirmer son soutien important pour une période prolongée. Même si la reprise semble solide, le retour au plein emploi est loin d'être assuré. Au Royaume-Uni, les ventes au détail ont fortement rebondi en mars (5,4 %), alors que les mesures de restriction y étaient encore importantes. Le Pib est attendu en baisse au premier trimestre ; il pourrait rebondir fortement dès le deuxième trimestre, comme le soulignent les indicateurs de confiance. En avril, l'indice de confiance PMI⁽⁵⁾ progressait encore de 0,8 point à 60,7 dans le secteur et il s'améliorait nettement dans les services (+3,8 points à 60,1).

⁽⁴⁾ Réserve fédérale des États-Unis

⁽⁵⁾ Purchasing managers index

Taux de change



Zone euro : maintien des achats d'actifs jusqu'à la fin du deuxième trimestre

Cette semaine, le Pib de la zone est attendu de nouveau en recul au premier trimestre (-4 % annualisé selon les analystes interrogés par Bloomberg). Lors de sa dernière réunion de politique monétaire, la BCE⁽⁶⁾ n'a pas annoncé de nouvelle mesure : elle a cependant confirmé son soutien à la reprise pour garantir des conditions financières favorables, alors que l'épidémie encore très active retarde le retour à une activité normale. Christine Lagarde, Présidente de l'institution, a expliqué que l'intensification des achats d'actifs, qui a débuté mi-mars, se poursuivrait jusqu'en juin. Par la suite, la BCE ajustera son rythme d'achat selon l'évolution de la conjoncture. Selon Christine Lagarde, la zone euro pourrait enregistrer une légère croissance au deuxième trimestre. En avril, le PMI manufacturier, déjà à un niveau historiquement élevé, a encore progressé (+0,8 point à 63,3),

⁽⁶⁾ Banque centrale européenne

confirmant le dynamisme de l'industrie. Malgré des mesures de restriction encore importantes, le PMI services gagnait 0,7 point à 50,3, repassant au-dessus du seuil d'expansion de l'activité pour la première fois depuis l'été dernier. L'accélération de l'inflation devrait se poursuivre en avril (de 1,3 % à 1,6 % en glissement annuel) soutenue par le rebond des prix pétroliers. Hors alimentation et énergie, elle ralentirait légèrement, à 0,8 %.

France : des enquêtes mitigées dans les services, mais très bien orientées dans l'industrie

⁽⁷⁾ Institut national de la statistique et des études économiques

Selon l'enquête mensuelle de l'Insee⁽⁷⁾, l'activité s'est dégradée en avril, notamment affectée dans le secteur tertiaire (-3 points à 91 dans les services et -5 points à 90 dans le commerce de détail), où les indices sont nettement en dessous de la moyenne de long terme. En revanche, l'industrie se redresse fortement (+5 points à 104). Les indices PMI étaient mieux orientés dans le secteur manufacturier : l'indice est resté quasiment stable à un niveau très élevé (-0,1 point à 59,2). Dans les services, il progressait assez fortement (+1,2 à 50,4) et repassait au-dessus du seuil d'expansion de l'activité malgré l'annonce du confinement. Les entreprises semblent confiantes quant au rebond de l'activité, dès que les mesures de restriction pourront être levées. Cette semaine, le Pib est attendu stable au premier trimestre : selon les analystes interrogés par Bloomberg, l'Insee et la Banque de France anticipaient plutôt une croissance de l'ordre de 1 %.

Eonia : taux de référence du marché interbancaire de la zone euro
TEC 10 ans : taux à échange constant
SWAP 10 ans : contrat d'échange de taux d'intérêt
Pb : point de base

Évolution des marchés financiers

	Niveau	Variations	
	23-avr	Sur une semaine	En 2021
Eonia	-0,48 %	0 pb	2 pb
Taux 3 mois	-0,54 %	0 pb	1 pb
TEC 10 ans	-0,01 %	-2 pb	32 pb
Swap 10 ans	0,09 %	1 pb	35 pb
Cac 40	6 258	-0,5 %	12,7 %
Euro-dollar	1,210	0,9 %	-2,0 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 17 avril et du 24 avril 2021 :

[Numéro du 17 avril 2021](#)

[Numéro du 24 avril 2021](#)

RETRAITE

1 836 € mensuels pour vieillir chez soi



Le groupement de marques à destination des seniors, Silver Alliance et le site internet Retraite.com, a publié les résultats d'un baromètre permettant de mettre en évidence le coût du « bien vieillir » à domicile. Pour définir la base de calcul, 250 devis ont été demandés dans des secteurs variés comme les soins dentaires, optiques, auditifs, les aménagements du logement, le coût de la mutuelle ou encore l'aide à domicile. Seules les dépenses concernant le logement, qu'il s'agisse du loyer, de l'eau, de l'électricité ou de l'alimentation, ne sont pas prises en compte dans ce baromètre, afin de garantir l'objectivité de l'étude. Les résultats ont été classés selon trois tranches d'âge et selon trois niveaux de revenus. Ainsi, le coût moyen du « bien vieillir » à domicile est de 584 € mensuels en moyenne pour les retraités âgés de 65 à 75 ans, de 740 € pour les 75-85 ans et de 1 836 € pour les plus de 85 ans. *« Vieillir à domicile a logiquement un coût croissant avec l'âge pour veiller sur sa santé et compenser sa perte d'autonomie »*, analyse Ludovic Herschlikovitz, Fondateur de Retraite.com. En réduisant ces dépenses au minimum, il faut tout de même compter en moyenne 265 € mensuels pour les 65-75 ans. En revanche, les personnes les plus aisées de cette tranche d'âge pourront dépenser jusqu'à 834 € mensuels, soit trois fois plus que les revenus les plus modestes.

Les nouvelles destinations des seniors à la retraite



La plateforme française de réservation de déménageurs professionnels Nextories a analysé 3 100 déménagements afin de dégager les grandes tendances des mouvements des plus de 60 ans. Ainsi, la destination qui attire la plus forte proportion de retraités est la Vendée (38 % de ceux qui y déménagent sont des retraités), suivent la Charente-Maritime (29 %), la Seine-et-Marne (25 %), le Morbihan (23 %) et le Var (22 %). Parmi les secteurs les moins choisis, on trouve Paris (qui n'apparaît pas dans le classement), le Rhône, l'Île-de-France (hors Seine-et-Marne) et le Nord.

SANTÉ

Indications de mise en œuvre de la prise en charge des consultations de psychologues

⁽⁸⁾ Fédération nationale de la Mutualité Française

⁽⁹⁾ Centre technique des institutions de prévoyance

⁽¹⁰⁾ Fédération française de l'assurance



La FNMF⁽⁸⁾, le Ctip⁽⁹⁾ et la FFA⁽¹⁰⁾ ont publié une note de méthodologie commune pour la mise en œuvre de l'accord du 22 mars portant sur la prise en charge de consultations de psychologie sur fond de crise sanitaire. Après concertation avec les organismes complémentaires santé, le texte intègre des modifications suite aux critiques émises par les

professionnels de santé. Ainsi, le parcours de soins ne reprend pas le principe d'une prescription médicale. La note précise néanmoins qu'il est recommandé « *que la consultation d'un psychologue par un assuré se fasse sur orientation du médecin traitant ou, à défaut, d'un autre médecin, dans le cadre d'une consultation ou d'une téléconsultation* ». En outre, il est également recommandé que « *la ou les consultations de psychologue puissent faire l'objet d'un retour d'information au médecin traitant, avec l'accord de l'assuré* ». Les consultations doivent se tenir auprès d'un professionnel disposant du titre de « psychologue » et inscrit sur la liste Adeli⁽¹¹⁾. Il est rappelé que l'accord prévoit la prise en charge de quatre séances dans la limite de 60 € par séance et la note précise que « *l'organisme complémentaire peut proposer une garantie plus favorable que ce socle commun* ». Les Ocam⁽¹²⁾ sont invités à mettre en œuvre ce dispositif au plus vite, avec un démarrage des remboursements au plus tard le 1^{er} juillet.

⁽¹¹⁾ Automatisation des listes

⁽¹²⁾ Organisme complémentaire d'assurance maladie

Pour consulter la note complète [cliquez sur ce lien](#).

Analyses des dépenses de santé des Français



Le courtier Verspieren a présenté les résultats de son étude annuelle portant sur les dépenses de santé des Français. Pour la première fois depuis plusieurs années, les frais de santé annuels moyens par Français ont connu une forte baisse, pour atteindre 839,70 € en 2020, soit une diminution de

262,44 € en un an. Le reste à charge moyen avant complémentaire santé est de 52,93 %, soit -2,49 points sur un an. La baisse coïncide avec les périodes de confinement. Dans le détail, en dentaire, le contexte sanitaire peut expliquer qu'un Français sur quatre (26,8 %) s'est rendu chez le dentiste au moins une fois au cours de l'année 2020 (contre 29 % en 2019). Au total, en 2020, la dépense annuelle moyenne en soins dentaires a augmenté de 10 €, pour atteindre 122,60 €. Pour un peu plus d'un tiers des actes réalisés en dentaire en 2020 (35,31 %), les assurés ont choisi le panier 100 % Santé, pour une dépense moyenne de 265,70 € prise intégralement en charge par l'Assurance Maladie et la complémentaire santé. Pour les assurés ayant opté pour le panier libre (46,71 % des actes réalisés), le montant moyen dépensé a atteint 490,70 €, avec un reste à charge de 119,10 €. En ce qui

concerne le « panier maîtrisé », il représente 17,98 % des soins dentaires effectués l'an dernier. En optique, peu de Français ont eu recours à la réforme 100 % Santé. Ils ont largement privilégié le « panier libre » tant pour les montures (98,8 %) que pour les verres (98,6 %) avec un coût moyen de 463 € pour une paire de lunettes et un reste à charge moyen de 97,70 €. Même constat pour les audioprothèses, 3,86 % des Français ont eu recours au panier 100 % Santé. 7,25 % des prothèses enfants ont été achetées dans le cadre de ce dispositif.

ÉPARGNE

L'épargne covid au service des régions



Les sénateurs Vanina Paoli-Gagin, Claude Malhuret, Emmanuel Capus et Daniel Chasseing ont déposé une proposition de loi visant à orienter l'épargne des Français vers des fonds souverains régionaux. L'objectif

serait de créer un nouveau produit d'épargne : le « Livret de développement des territoires ». Sur le modèle du Livret A, le produit d'épargne serait collecté par les banques au niveau national et serait ensuite affecté entre les différentes régions selon une clé de répartition répondant à une logique de péréquation économique. Le placement serait liquide, avec un taux de rémunération progressif dans le temps. Il s'agirait du taux du Livret A majoré de 25 % au terme de cinq années, et de 50 % au bout de neuf ans. En 2022, les souscripteurs pourraient transférer en franchise fiscale l'épargne placée sur d'autres produits. La proposition de loi prévoit également la création d'un « Fonds souverain régional » placé sous l'autorité des Conseils régionaux. Les investissements réalisés par ce fonds sont définis par référence aux objectifs établis par les schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Retrouvez l'intégralité de la proposition de loi en [suivant ce lien](#).

À NOTER

Mobilisation des assureurs dans le cadre de l'épisode de gel



La FFA a annoncé des mesures d'accompagnement suite à l'épisode de gel de début avril qui a impacté l'ensemble du monde agricole, en particulier les exploitations de la moitié sud de la France, et principalement la viticulture, l'arboriculture et certaines grandes cultures comme le colza et la betterave. Si depuis plusieurs années, ces épisodes climatiques ont tendance à se répéter, pour autant, celui survenu cette année est particulièrement dramatique et impactera d'autant plus le secteur agricole du fait de l'état de pousse avancé des cultures. La FFA affirme que de nombreux exploitants ont perdu l'intégralité de leur récolte 2021. Parmi les mesures phares, on retient :

- la prise en charge des frais de « resemis » pour les grandes cultures lorsqu'il s'agira de la solution la plus adaptée ;
- la possibilité d'étaler le paiement des cotisations des contrats multirisques climatiques sur récolte au-delà de l'échéance prévue le 1^{er} octobre 2021, pour les agriculteurs qui rencontreraient des difficultés financières et dès lors que l'État maintiendrait le droit à subvention en faveur des agriculteurs ;
- une communication aux services de l'État des rapports d'expertise, afin de faciliter et d'accélérer les indemnisations du FNGRA⁽¹³⁾ sous réserve du respect du RGPD⁽¹⁴⁾ ;
- un versement rapide des indemnisations.

Par ailleurs, la fédération milite pour une réforme de l'assurance des risques agricoles, afin d'inciter plus de professionnels à se protéger contre les aléas climatiques. En effet, si les contrats multirisques climatiques proposés par les assureurs intègrent des garanties « gel des cultures », seules 30 % des surfaces cultivées sont couvertes par un contrat multirisques climatique et ce taux d'équipement atteint 3 % pour l'arboriculture.

La marque employeur de la Sécurité sociale



Du fait d'un déficit de reconnaissance en tant qu'employeur, la Sécurité sociale a décidé de redynamiser son image auprès des candidats à l'embauche. En effet, 55 % des candidats estiment que les salariés de l'institution y exercent des métiers peu attractifs et 52 % d'entre eux pensent que ces derniers sont peu rémunérés. Afin d'aller à l'encontre des idées reçues, la Sécurité sociale a mis en place une série d'actions et de campagnes (réseaux sociaux, salons de recrutement, webinaires, redéfinition de la plateforme de marque) dans l'optique de faire connaître et d'attirer des candidats sur [LaSecuRecrute.fr](https://www.lasecurecrute.fr), le site de recrutement officiel qui référence toutes les offres d'emploi toutes branches confondues. L'Ucanss⁽¹⁵⁾ a également lancé une grande campagne d'image sur le thème « *Je suis ce que je fais* ». Quatre visages représentant les quatre branches de la Sécurité sociale (famille, maladie, retraite, recouvrement), deviennent ainsi les ambassadeurs de cette campagne

⁽¹³⁾ Fonds national de gestion des risques en agriculture

⁽¹⁴⁾ Règlement général sur la protection des données

⁽¹⁵⁾ Union des caisses nationales de Sécurité sociale

publicitaire en deux vagues (janvier et mars/avril). L'opération est une réussite et a permis d'augmenter le trafic sur LaSecuRecrute.fr à hauteur de 210 000 visites, +95 % de candidatures par annonce. Le site cherche également à valoriser les collaborateurs avec « 75 portraits de Sécu », où des femmes et des hommes témoignent de leur engagement, en parlant de leurs métiers et de leurs missions quotidiennes.

Création de l'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi

⁽¹⁶⁾ Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi



Élisabeth Borne, ministre du Travail, a présenté en Conseil des ministres, une ordonnance pour la création de l'ARPE⁽¹⁶⁾. L'objectif de cette Autorité est d'organiser l'élection nationale des représentants des travailleurs indépendants recourant, pour leur activité, aux plateformes de mobilité, et d'assurer le financement de leur formation. Elle constituera également un observatoire de l'activité des plateformes numériques d'emploi.

ACTUS GROUPE

Port@bilité + : accompagner les assurés fragilisés



Port@bilité+ a été lancé par AG2R LA MONDIALE pour informer et accompagner les assurés fragilisés par la perte de leur emploi après un licenciement, et éligibles à la portabilité dans le cadre d'un contrat collectif en santé et/ou en prévoyance. Dans un premier temps, les personnes concernées sont contactées par courrier (par mail et par téléphone en complément). Depuis le lancement du service fin 2020, 9 000 courriers en moyenne sont envoyés chaque mois. Les échanges révèlent qu'un tiers des personnes ne connaissait pas la portabilité et 85 % affirment que sans elle, ils auraient renoncé à des soins. La phase d'information est suivie d'une étape de diagnostic par une équipe de DOMPLUS GROUPE qui aide les personnes à optimiser leur protection sociale. Elle les éclaire également sur les démarches à entreprendre et les conseille sur des préoccupations quotidiennes (santé, logement, etc.). Selon la situation des personnes, celles-ci sont ensuite orientées vers des dispositifs d'aide de droit commun ou vers un partenaire et/ou les équipes de l'action sociale du Groupe afin de pouvoir bénéficier éventuellement d'une aide financière individuelle.

Salutance : un programme de coaching santé proposé par ViaSanté et Les Ateliers du Devenir



Depuis son lancement début janvier, 300 personnes se sont inscrites au programme grand public Salutance développé par ViaSanté et Les Ateliers du Devenir. Ce programme de coaching en ligne conçu

par des médecins a pour but d'améliorer la santé (réduire notamment les risques de développer des maladies chroniques comme l'obésité, certains cancers, le diabète de type 2 ou la dénutrition) en changeant ses habitudes de vie. Il inclut deux parcours : bien manger et trouver son rythme alimentaire, et améliorer son niveau d'activité physique. Ces parcours sont personnalisés en fonction des habitudes alimentaires et sportives de chacun. Les participants sont accompagnés durant tout le programme par une diététicienne et un enseignant en activité physique adaptée.

[Le programme est accessible depuis la plateforme de prévention jevisbienetre.fr](http://jevisbienetre.fr)

Lancement de l'appel à projets « Habitons ensemble » avec Maker Faire France



Le 6 avril, Maker Faire France en partenariat avec AG2R LA MONDIALE, KissKissBank, La Fondation Leroy Merlin, LM Source, Familles Solidaires et Labhidouille, a lancé l'appel à projets « Habitons ensemble ». Il a pour objectifs : d'accompagner la concrétisation d'idées ou de projets qui favorisent le vivre ensemble, à tous les âges de la vie, quel que soit le niveau d'autonomie et ses ressources ; de proposer des solutions concrètes pour faciliter la vie en commun dans des habitats partagés, notamment à destination des publics fragiles (senior, personne en situation de handicap). Les candidats (particulier, étudiant, indépendant, entrepreneur) peuvent déposer leur dossier d'ici le 18 mai. Les 15 lauréats sélectionnés fin mai seront accompagnés pour pouvoir présenter leur prototype à l'occasion du Maker Faire Paris 2021 en novembre : trois lauréats (catégories : « Encourager le lien social », « Faciliter le quotidien », « Développer son éco-citoyenneté ») et un coup de cœur du public seront alors révélés.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

IL NOUS A QUITTÉS



Jean Saint-Giron, administrateur représentant les prothésistes dentaires, nous a quittés. Actif dans le Groupe depuis 1990, il avait notamment été administrateur d'UGRR, d'AG2R Prévoyance, Prima, Prima Épargne, Primamut et AG.Mut. Il avait siégé jusqu'à fin 2016 en Commission régionale Aquitaine (retraite et prévoyance) et terminé sa mandature comme délégué de ViaSanté Mutuelle.

NOMINATIONS ET ÉLECTIONS

⁽¹⁷⁾ Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres

⁽¹⁸⁾ Comité social territorial retraite

⁽¹⁹⁾ Confédération générale du travail-Force ouvrière

⁽²⁰⁾ Mouvement des entreprises de France

⁽²¹⁾ Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce



Sihem Anne (CFE-CGC⁽¹⁷⁾) a été élue Présidente du CSTR⁽¹⁸⁾ Champagne Ardenne Meuse. Elle succède à Monique Boulanger (CGT-FO⁽¹⁹⁾). **Jacques Brochet** (Medef Union des maisons de Champagne) a été élu Vice-président.



Monique Mackiw, Directrice adjointe des ressources humaines d'AG2R LA MONDIALE, partenaire métier pour les Directions digital client et organisation et système d'information, a été nommée Représentante du Medef⁽²⁰⁾ au Conseil d'administration de l'Unédic⁽²¹⁾. Elle succède à Dominique Bouquet.



Véronique Weill a été renouvelée à la présidence du Conseil d'administration de CNP Assurances pour la deuxième fois (NDLR : elle avait été nommée en juillet 2020), tandis que **Stéphane Dedeyan** a été nommé à la Direction générale. Il succède à Antoine Lissowski. Dans ses statuts, CNP Assurances a également instauré sa raison d'être : « Assureurs et investisseurs responsables animés par la vocation citoyenne de notre groupe, nous agissons avec nos partenaires pour une société inclusive et durable, en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie ».

⁽²²⁾ Haut Conseil du financement de la protection sociale



Mireille Elbaum, ancienne Présidente du HCFiPS⁽²²⁾, devient Présidente de l'Autorité de la statistique publique.

CYCLISME

Vivons Vélo : 40 000 € reversés à l'Institut Pasteur

vivons vélo
Rouler n'a jamais fait autant de bien

Ça y est ! Le quatrième palier a été franchi et grâce aux kilomètres parcourus par la communauté Vivons Vélo, le Groupe va pouvoir reverser 40 000 € à l'Institut Pasteur. Ce don va permettre de contribuer au financement de la recherche sur les maladies neurodégénératives.

Agenda

⁽²³⁾ Association générale des institutions de retraite des cadres - Association des régimes de retraite complémentaire

⁽²⁴⁾ Centre national en recherche scientifique
⁽²⁵⁾ École des hautes études en sciences sociales

⁽²⁶⁾ Association pour le droit à l'initiative économique

10-12 mai : Réunion plénière et marathon des Assemblées générales.

3-12 mai : Mise en ligne par l'Agirc-Arrco⁽²³⁾ du site éphémère Flash retraite pour anticiper ses démarches retraite.

7 juin : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Paris.

7-11 juin : Villa@ge Bien-être connecté, événement organisé par AG2R LA MONDIALE.

8 juin : Première rencontre « La longue vie » proposée par AG2R LA MONDIALE sur le thème « L'allongement de tous les âges de la vie » avec comme invités Claude Évin, avocat, ancien ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, André Masson, économiste, Directeur de recherche au CNRS⁽²⁴⁾ et Directeur d'études à l'EHESS⁽²⁵⁾.

11 juin : Webinaire AG2R LA MONDIALE et Adie⁽²⁶⁾ pour Paris et l'Île-de-France.

12 juin : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

15 juin : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Marseille.

16 juin : Webinaire AG2R LA MONDIALE et Adie pour le Languedoc-Roussillon.

17 juin : Remise des prix de la 18^e édition de la Bourse Charles Foix.

18 juin : Annonce des lauréats sélectionnés pour l'appel à projets « Entreprendre la ruralité » avec la Fondation Entreprendre.

22 juin : Petit-déjeuner Culture branches. 8h30/10h.

22 juin : Les rendez-vous de Roam sur le thème : « En quoi le développement durable est consubstantiel à l'assurance ? ».

26 juin-18 juillet : Tour de France (sous réserve des conditions sanitaires).

28 juin-3 juillet : Les Rendez-vous de la retraite (première session).

3 juillet : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

⁽²⁷⁾ Salon international
de la restauration, de
l'hôtellerie et de l'alimentation

15 juillet : Annonce des lauréats du deuxième appel à manifestation d'intérêt Lab'Ehpad.

23-27 septembre : Sirha⁽²⁷⁾ à l'Eurexpo de Lyon.

25 septembre : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

3 octobre : Paris-Roubaix.

9 octobre : Rassemblements Vivons Vélo partout en France (sous réserve des conditions sanitaires).

11 octobre : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Nantes.

18 octobre : Les Entretiens Alzheimer organisés avec la Fondation Recherche Alzheimer à Bordeaux.

15-20 novembre : Les Rendez-vous de la retraite (seconde session).

1^{er}-10 décembre : Mise en ligne par l'Agirc-Arrco du site éphémère Flash retraite pour anticiper ses démarches retraite.

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images/